

## Article Les échos, 1<sup>er</sup> octobre 2008

### Formation des maîtres : les discussions s'engagent, les syndicats haussent le ton

[ 01/10/08 ]

Après la « Nuit des IUFM » en septembre, place aux « Etats généraux de la formation des maîtres » samedi prochain : les syndicats d'enseignants maintiennent la pression sur la délicate question de la formation des maîtres. Fidèle à la feuille de route délivrée par Nicolas Sarkozy, Xavier Darcos (Education nationale) et Valérie Pécresse (Enseignement supérieur) avancent à grand pas sur cette réforme censée entrer en application dès février 2010.

Après avoir réuni les syndicats, les deux ministres ont signé hier un protocole de discussion avec les présidents d'universités (CPU) et les directeurs d'IUFM. Si les grandes lignes de la réforme sont désormais connues, plusieurs points cruciaux font encore l'objet de discussions serrées.

#### Un master d'enseignement

Pour hisser tous les nouveaux enseignants au grade de master (bac + 5) avec à la clef une revalorisation financière, le gouvernement a décidé de confisquer le monopole de la formation aux instituts universitaires de formation des maîtres très contestés, à droite notamment, pour leur orientation très « *pédagogique* ». Toutes les universités pourront désormais délivrer ce fameux master d'enseignement. S'en saisiront-elles ? La CPU dit plaider pour une gestion cohérente de la carte des formations, mais les syndicats redoutent une mise en concurrence et la disparition des IUFM. « **Les IUFM ça n'est pas le nec plus ultra** mais ce serait inacceptable de se passer de ce potentiel de formation », souligne Gérard Aschiéri, le secrétaire général de la FSU.

Autre question sensible : le contenu des nouveaux concours de recrutement, qui auront désormais lieu pendant la deuxième année du master - épreuves d'admissibilité en février, d'admission au printemps. Le ministère, qui considère que les étudiants auront un meilleur niveau à l'entrée des concours - ils le présentent à bac + 4 -, envisage entre autres pistes de réduire à quatre le nombre d'épreuves. Les syndicats et les présidents d'université n'y sont pas forcément hostiles, mais paraissent divisés sur le type d'épreuves à privilégier : l'expérience professionnelle acquise au cours du stage ? les connaissances disciplinaires ? la capacité à faire cours ? la connaissance du système éducatif ?

Le ministère n'a pas encore tranché cette question qui détermine pourtant le contenu des nouveaux masters. « *C'est une situation inquiétante car il y a des étudiants qui entrent en première année de master et qui vont donc passer le concours en 2010 sans être préparés* », dénonce l'UNSA. Les étudiants, eux, se sont surtout alarmés hier des questions sociales : avec la réforme, les apprentis enseignants, autrefois rémunérés pendant leur deuxième année en tant que stagiaires, ne le seront plus, sauf à travers quelques bourses au mérite. Un dispositif jugé insuffisant.

LAURENCE ALBERT